

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

# COMMUNE DE LODÈVE

## DÉCISION

numéro MLDC_241202_119
---------------------------

portant sur

---

### RÉALISATION D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE D'UN MONTANT D'UN MILLION D'EUROS AUPRÈS DU CRÉDIT MUTUEL

---

Le Maire de la Commune de Lodève,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 20°,

**VU** la délibération n°MLCM\_200710\_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

**VU** la décision du Maire n°MLDC\_231204\_135 du 04 décembre 2023 relative au renouvellement de la ligne de trésorerie interactive auprès de la Caisse d'épargne, pour un montant d'un million d'euros (1 000 000 €), arrivant à échéance le 5 décembre 2024,

**VU** la proposition du Crédit mutuel en date du 14 novembre 2024,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de conclure une ligne de trésorerie dans le cadre de la gestion courante de la trésorerie,

### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de contracter auprès du Crédit mutuel une ligne de trésorerie dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- montant : un million d'euros (1 000 000 €),
- durée : un an,
- taux d'intérêt : EURIBOR 3 mois (moyenne mensuelle) et marge de 0,70 point, dans l'hypothèse où l'indice EURIBOR 3 mois serait négatif, le calcul du taux d'intérêt serait effectué en retenant une valeur d'indice égale à zéro,
- intérêts : calculés au prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours,
- dates de valeur appliquées pour le décompte des intérêts :
  - pour un décaissement demandé le jour J avant 10h45, le virement est effectué à J et les intérêts courent à partir de J,
  - pour un décaissement demandé le jour J après 10h45, le virement n'est effectif qu'à J+1 et les intérêts courent à partir de J+1,
  - pour les remboursements réceptionnés le jour J, les intérêts cessent de courir à J,
- paiement des intérêts : à la fin de chaque trimestre civil,
- disponibilité et remboursement des fonds : par virement, au gré de la collectivité dès la signature du contrat,
- commission d'engagement : mille euros (1 000 €) payable à la signature du contrat,
- commission de non utilisation : néant,

- **ARTICLE 2** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans le contrat, annexé à la présente décision,

*Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

- **ARTICLE 3** : d'imputer les dépenses relatives au paiement des intérêts au budget principal, chapitre 66, article 6615 et les dépenses relatives aux frais de dossier, chapitre 011, article 627,

- **ARTICLE 4** : de dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-213401425-20241202-lmc115010-AR-1-

Fait à Lodève, le deux decembre deux mille vingt-quatre,

1  
Date de télétransmission : 02/12/24  
Date de publication : 03/12/2024  
Date de notification aux tiers :  
Moyen de notifications aux tiers :

Le Maire  
Gaëlle LEVEQUE



## LIGNE DE TRESORERIE

14 novembre 2024

### Caractéristiques générales et conditions

<b>Emprunteur</b>	<b>COMMUNE DE LODEVE</b>
<b>Prêteur</b>	<b>CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL</b>
<b>Objet</b>	Mise en place d'une ligne de trésorerie destinée à faire face à un besoin ponctuel et éventuel de disponibilités
<b>Montant</b>	1 000 000,00 €
<b>Durée</b>	1 an
<b>Taux</b>	<p><b>Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 0,70 point</b> (marge garantie 10 jours à compter de la présente)</p> <p>Euribor moyen mensuel à 3 mois. L'Euribor (Euro Interbank Offered Rate), publié par la Fédération Bancaire de l'Union Européenne (FBE), correspond au taux auquel les dépôts interbancaires en euros sont offerts entre banques de premier plan au sein de la zone euro.</p> <p><i>Si l'indice Euribor à 3 mois moyenne mensuelle était ou devenait négatif, le calcul du taux d'intérêt du crédit serait effectué en retenant une valeur d'indice égale à zéro, et ce tant que perdurera la situation d'indice négatif</i></p> <p>L'Euribor moyen mensuel à 3 mois (index 270) au 31/10/2024 s'élève à 3,168%</p>
<b>Fonctionnement</b>	Autorisation de crédit
<b>Disponibilité et remboursement des fonds</b>	<p><b>Au gré de la collectivité, dès signature du contrat.</b></p> <p>Le versement des fonds ainsi que les remboursements s'opéreront par virements. Possibilité de consolidation à l'échéance en un prêt à long terme aux conditions alors en vigueur.</p>
<b>Commission d'engagement</b>	1000 € payables à la signature du contrat.
<b>Intérêts</b>	<p>Calculés prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours. Ils sont arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil.</p> <p><b><u>Dates de valeur appliquées pour le décompte des intérêts :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* pour un décaissement demandé le jour J avant 10 h 45, le virement est effectué à J et les intérêts courent à partir de J</li> <li>* pour un décaissement demandé après 10 h 45, le virement n'est effectif qu'à J + 1 et les intérêts courent à partir de J + 1</li> <li>* pour les remboursements réceptionnés dans nos livres le jour J, les intérêts cessent de courir à J</li> </ul>
<b>Commission de non-utilisation</b>	Néant
<b>Observation</b>	L'utilisation des lignes de trésorerie ne doit pas servir à compenser financièrement une insuffisance des ressources budgétaires.

### Points forts

- ◆ simplicité d'utilisation, souple
- ◆ permet de faire face à tout moment à un besoin de trésorerie
- ◆ permet d'anticiper les financements à long terme
- ◆ ne pèse pas dans le poids de la dette
- ◆ décaissement sur simple demande ( e.mail - téléphone - télécopie ... ), sans montant minimum

Document donné à titre indicatif et non contractuel